

REGISTRE des DELIBERATIONSLe Maire,
Daniel CALAS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal
Mercredi 21 février 2018**

Date de la convocation : 16 février 2018

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h

Date de l'affichage : 22 février 2018

Ouverture de la séance sous la présidence de Monsieur Daniel CALAS, Maire de Gragnague,

Etaient présents : Monsieur Daniel CALAS – Monsieur Didier AVERSENG — Monsieur Serge SOUBRIER – Monsieur Amador ESPARZA – Monsieur Bruno SIRE – Monsieur Denis BASSI – Madame Catherine ILLAC — Madame Stéphanie CALAS – Monsieur Laurent PLAS – Monsieur Patrice CAZES
formant la majorité des membres en exercice

Etaient représentés : Monsieur Claude PLAUT (pouvoir donné à Monsieur Denis BASSI) – Monsieur Pascal RAULLET (pouvoir donné à Monsieur Daniel CALAS) – Madame Isabelle PAYSAN (pouvoir donné à Monsieur Amador ESPARZA)

Etaient excusés : Madame Liliane GUILLOTREAU - Madame Hélène BRUNEAU – Madame Sophie BOUSCASSE – Madame Delphine ROGER - Madame Alexandra CAMPIGNA – Madame Brigitte RUDELLE

Monsieur Amador ESPARZA a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Point n°1 : Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 janvier 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2018.

Point n°2 : Décisions du Maire

Monsieur Daniel CALAS donne communication au Conseil Municipal des décisions prises par délégation par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2222-22 du code général des collectivités territoriales depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

Date	Numéro de la décision	Objet de la décision
02/02/2018	5/2018	Marché avec l'entreprise Isogard de Saint-Quentin en Yvelines pour la vérification des alarmes incendie du foyer rural, de l'école et de l'EDP pour un montant HT de 516€
05/02/2018	6/2018	Marché avec l'entreprise Isogard de Saint-Quentin en Yvelines pour l'acquisition et l'installation de deux alarmes PPMS supplémentaires à l'école pour un montant HT de 500€

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 13

REGISTRE des DELIBERATIONS**Le Maire,**
*Daniel CALAS***DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal**
Mercredi 21 février 2018

Date de la convocation : 16 février 2018

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h

Date de l'affichage : 22 février 2018

05/02/2018	7/2018	Marché avec l'UDSP 31 pour la dispense de la formation « les gestes qui sauvent » aux élèves de CM2 de l'école pour un montant TTC de 680€
12/02/2018	8/2018	Marché avec l'entreprise Miditelecom de l'Union pour le prêt d'une installation téléphonique pour l'école pour une durée de deux mois pour un montant HT de 600€
19/02/2018	9/2018	Marché avec l'entreprise SCT Toutelectric de Toulouse pour la fourniture de 6 branchements électriques de type « marché » pour un montant HT de 232,13€

Point n°3 : Convention avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne (TAG sur la RD20 : entrée ZAC)

Délibération n°2018/15 : La commune souhaite réaliser un tourne-à-gauche sur la RD20 afin de créer un accès direct à la ZAC depuis cet axe de communication. Afin de pouvoir procéder aux travaux nécessaires, il convient d'établir une convention entre la commune et le conseil départemental, gestionnaire de la voirie. Le projet est présenté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'avant-projet des travaux envisagés, de valider le projet de convention avec le conseil départemental et d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

REGISTRE des DELIBERATIONS

Le Maire,
Daniel CALAS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal
Mercredi 21 février 2018

Date de la convocation : 16 février 2018

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h

Date de l'affichage : 22 février 2018

Numéro d'ordre des délibérations :

2018/15	Convention avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne (TAG RD20 : entrée ZAC)
----------------	---

1 délibération a été prise lors de la séance du Conseil Municipal, n°2018/15.

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal
Mercredi 21 février 2018**

Date de la convocation : 16 février 2018

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h

Date de l'affichage : 22 février 2018

Le Maire,
*Daniel CALAS***FEUILLE DE PRESENCE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
21 FEVRIER 2018 A 18H30**

NOM	EMARGEMENT
Monsieur Daniel CALAS	Présent
Madame Liliane GUILLOTREAU	Excusée
Monsieur Didier AVERSENG	Présent
Madame Hélène BRUNEAU	Excusée
Monsieur Serge SOUBRIER	Présent
Monsieur Claude PLAUT	Pouvoir à M. Denis BASSI
Monsieur Amador ESPARZA	Présent

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 13

REGISTRE des DELIBERATIONS**Le Maire,**
*Daniel CALAS***DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal**
Mercredi 21 février 2018

Date de la convocation : 16 février 2018

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h

Date de l'affichage : 22 février 2018

Monsieur Bruno SIRE	Présent
Monsieur Denis BASSI	Présent
Madame Catherine ILLAC	Présente
Monsieur Pascal RAULLET	Pouvoir à M. Daniel CALAS
Madame Sophie BOUSCASSE	Excusée
Madame Delphine ROGER	Excusée
Madame Stéphanie CALAS	Présente
Madame Isabelle PAYSAN	Pouvoir à M. Amador ESPARZA
Madame Alexandra CAMPIGNA	Excusée
Madame Brigitte RUDELLE	Excusée

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 13

REGISTRE des DELIBERATIONS

Le Maire,
Daniel CALAS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal
Mercredi 21 février 2018

Date de la convocation : 16 février 2018

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h

Date de l'affichage : 22 février 2018

Monsieur Laurent PLAS	Présent
Monsieur Patrice CAZES	Présent

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 13